

## EXPLICATION D'UN TEXTE FRANÇAIS

### ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

**Florence Dumora, Jacques Dupont, Pierre Frantz, Pierre Glaudes,  
Christine Montalbetti, Nathalie Piegay-Gros.**

**Coefficient** : 2 ; **Durée de préparation** : 1 heure

**Durée de passage devant le jury** : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions.

**Modalités de tirage du sujet** : tirage au sort d'un billet comportant deux textes. Le candidat choisit un des deux textes.

**Liste des ouvrages généraux autorisés** : dictionnaire de langue française, dictionnaire des noms propres, dictionnaire du moyen français, dictionnaire de français classique, dictionnaire de mythologie.

**Liste des ouvrages spécifiques autorisés** : ouvrages sur lesquels porte le tirage.

L'explication de texte, si profondément inscrite qu'elle soit dans la culture des classes préparatoires, reste une épreuve périlleuse pour les candidats, et ce à toutes les étapes, pourtant bien connues, de son déroulement. Cette année encore, le jury a malheureusement relevé des négligences, des lacunes et des erreurs, sur lesquelles il avait attiré l'attention dans ses rapports précédents. Il convient donc de rappeler quelques consignes générales qui, pour paraître élémentaires, n'en restent pas moins indispensables à la réussite de l'exercice.

Depuis cinq ans, le jury laisse aux candidats la possibilité d'opter entre deux textes appartenant à des époques et des genres différents, tirés d'œuvres qui peuvent relever des « classiques » de la littérature comme d'un corpus moins attendu. Faut-il redire que la qualité de l'explication se joue en partie dès le moment où le candidat prend connaissance de son billet de tirage et opère son choix entre ces deux textes ? C'est là un moment crucial où l'on doit éviter de céder à la facilité en écartant d'emblée l'œuvre et l'auteur qui semblent les moins connus. Parmi les textes que l'on croit connaître, on trouve souvent de « faux amis », qui peuvent laisser échapper l'occasion d'une lecture dépaysée et peut-être plus stimulante. C'est dès ce moment aussi que risquent d'entrer en jeu les stéréotypes culturels et les définitions convenues – le scepticisme de Montaigne, le bonheur de Stendhal, la modernité de Baudelaire, etc. – qui ne permettront pas toujours de rendre un compte exact du texte retenu. Le candidat doit donc, sans pour autant perdre de temps, lire attentivement les extraits qui lui sont proposés et mûrir judicieusement son choix, sans exclure automatiquement, par exemple, les poètes baroques ou les écrivains de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Il est impardonnable, sinon de dénaturer par une série de contre-sens, du moins d'affadir par un entassement de lieux communs et de platitudes l'aveu de Phèdre, la dernière page de *Candide* ou « L'Invitation au voyage ». Le jury sait gré aux audacieux qui affrontent la difficulté en choisissant des textes moins attendus,

lorsqu'à défaut de les connaître, ils savent les observer sans préjugés et en déduire méthodiquement des remarques de bon sens. C'est ce qu'ont su faire quelques candidats qui ont accepté de se frotter à une satire de Mathurin Régnier ou à une page de Michaux tirée de *L'Espace du dedans*.

La préférence donnée aux textes apparemment connus sur les textes rares s'explique sans doute par l'effroi que suscite l'ignorance. On ne saurait certes nier que l'explication de texte, pour être conduite avec succès, requiert un arrière-plan de connaissances factuelles, permettant d'en éclairer le contexte, d'en apprécier correctement les enjeux et d'en cerner le caractère propre. Sans ces acquisitions minimales dans les domaines de la simple chronologie, de l'histoire littéraire, de la mythologie ou du fait religieux par exemple, bref sans un minimum de *culture*, les candidats s'exposent au risque de dire des sottises. Ainsi, tel d'entre eux ne craint-il pas d'affirmer que « Corneille est tout imprégné de rigueur janséniste » ; tel autre avance péremptoirement que « le mal du siècle qui a suivi la guerre de 1870 se lit dans le vague des passions » (*sic*). Pour autant, répétons-le, l'explication de texte n'est pas un exercice d'érudition : elle consiste essentiellement dans l'élaboration d'une lecture cohérente, fondée sur une clairvoyante observation du texte étudié et sur l'analyse minutieuse de ses constituants.

Il faut rappeler, du reste, que les candidats, pour suppléer à certains déficits de leur savoir, peuvent utiliser au cours de leur préparation la documentation que l'on met à leur disposition : il est non seulement bien venu d'avoir recours aux usuels disponibles dans la salle de travail, mais aussi recommandé de tenir compte de l'apparat critique dont sont pourvues les éditions constituant la bibliothèque du concours. Or, cette année encore, le jury a trop souvent constaté que les candidats, soit par précipitation, soit par timidité, ne tirent pas, tant s'en faut, le meilleur parti de ces ressources documentaires, dont la consultation leur aurait parfois permis d'éviter de fâcheuses bévues. Tel candidat, expliquant « Le Guignon », aurait mieux cerné la subtile composition et les enjeux du poème en prenant connaissance des indications intertextuelles – l'arrière-plan culturel du titre, la dette de Baudelaire à l'égard de Gray et Longfellow – fournies en note par l'édition mise à sa disposition par le jury.

Une fois la préparation effectuée, le candidat est confronté au moment décisif : la présentation orale de son explication. Si la gestion du temps est dans la plupart des cas satisfaisante, le déroulement de l'exercice présente des difficultés, toujours les mêmes, qui ne sont pas toujours parfaitement dominées. Certes le jury a constaté cette année une meilleure tenue des introductions, les défauts les plus graves – comme, par exemple l'entrée en matière abrupte par « ce texte » ou l'accumulation liminaire d'information parfois inutiles ou mal hiérarchisées – ayant été généralement évités. Il voudrait cependant insister, encore une fois, sur la nécessité de situer dans l'œuvre l'extrait étudié, avec précision : qu'il s'agisse d'un roman, d'une pièce de théâtre, d'un recueil poétique ou même d'un essai, les candidats ont tout intérêt à s'interroger sur le moment particulier du texte qu'ils examinent. Pour ce faire – est-il besoin de le préciser ? –, il n'est pas inutile de lire ce qui précède et ce qui suit immédiatement la page qu'ils doivent expliquer.

La lecture demeure malheureusement un temps faible dans de trop nombreuses prestations orales présentées devant le jury. Les défauts signalés année après année demeurent : une articulation informe et une excessive rapidité rendent parfois le texte inaudible ; la platitude de l'élocution et son atonie impardonnable donnent ailleurs l'impression d'écouter un pénible déchiffrement de l'annuaire téléphonique ; dans ces conditions, les grandes articulations logiques et les inflexions précieuses pour le sens, telles que le pathétique ou l'ironie, ne peuvent que disparaître, empêchant les linéaments de l'interprétation de se dégager comme ils devraient le faire dès ce moment. Et que dire des outrages qu'on fait subir au vers régulier, en négligeant de respecter les prescriptions élémentaires de la prosodie classique : hiatus disgracieux, élisions calamiteuses, liaisons intempestives, confusion de la diérèse et de la synérèse transforment pour le jury l'écoute du texte poétique en un amer supplice.

Par ailleurs, le projet de lecture permettant de dégager les caractères essentiels du texte, comme le plan qu'il ordonne, doivent être d'emblée discernables dans le propos des candidats. L'explication de texte, en effet, est un discours architecturé, dont on doit clairement percevoir la structure. Deux démarches sont admises par le jury, à condition qu'elles soient annoncées avec netteté : l'explication cursive et le commentaire composé. Ce dernier cependant s'avère souvent une entreprise hasardeuse, compte tenu notamment de la brièveté relative du temps de préparation. On le conseillera pourtant dans le cas d'un texte assez long, d'inégale densité ou présentant un caractère itératif ; ou bien encore lorsqu'on a affaire à de la « littérature d'idées » impliquant des enjeux conceptuels complexes, qui appellent une présentation synthétique et ordonnée. Dans tous les cas, la pertinence du projet de lecture annoncé en introduction doit être mesurée avec finesse et discernement. Les candidats, non seulement doivent éviter de se laisser séduire par d'imprudentes généralisations où leur projet se diluerait, mais ils doivent aussi le tenir de bout en bout avec rigueur, ce qui suppose qu'ils ne laissent pas de place à des digressions oiseuses ou à des déplacements inopinés de leur problématique.

Pour définir les axes du projet de lecture, qu'il convient de ne pas multiplier à l'infini, il est utile de se fonder sur l'étude de la composition, ce que certains candidats oublient ou négligent. Les textes proposés ne sont pas toujours susceptibles d'être ramenés à un plan au sens où l'entendent les traités de rhétorique. Il faut alors que la subtilité de l'interprétation sache dégager néanmoins ses lignes de force, en se gardant des découpages artificiels ou subjectifs. Pour éviter ces travers, il convient de rappeler que la mise en évidence de la structure d'un texte passe nécessairement par le repérage de ses traits formels, qu'il s'agisse du dispositif typographique, des marques énonciatives, des articulations discursives, des ruptures syntaxiques, des jeux de figures ou des variations de tonalité.

Quelle que soit la démarche choisie, l'explication proprement dite ne doit se réduire ni à un simple relevé d'idées ni à une pure exhibition de la forme. Tel candidat commente imperturbablement une page de Ronsard (*Les Amours*, LX,

« Comme un chevreuil... ») sans jamais considérer qu'il s'occupe d'un sonnet ; tel autre sature son discours de remarques impressionnistes sur les sonorités – « douces », « rudes », « dures », « molles », « moelleuses » – pour aboutir à des considérations d'un psychologisme particulièrement mal venu chez La Fontaine. Les interprétations trop ingénieuses du « sens caché », dont la soudaine épiphanie est censée éblouir le jury, comme la sécheresse d'une analyse stylistique et rhétorique mal assimilée, qu'on réduit à une mécanique textuelle, doivent être proscrites. Les explications réussies sont celles qui conjoignent l'examen de la forme et du sens dans des analyses qui ouvrent les textes à un surcroît d'intelligibilité, sans jamais les forcer. Ce sont celles aussi qui ne négligent pas de dire les choses les plus simples, mais qu'une explication se doit de préciser : que Frédéric Moreau s'ennuie, parce qu'on est au mois d'août et que Mme Arnoux est absente de Paris ; que Mathilde Cazenave, mal remise de sa fausse couche, est gagnée par la fièvre au début de *Génitrix*, et que cet état, rendu par la focalisation interne, avive ses perceptions visuelles et auditives. Ce sont celles enfin qui tiennent compte du caractère propre de chaque texte, sans chercher à le faire entrer à tout prix dans des grilles de lecture préétablies en suivant une méthode standardisée : on n'aborde pas un conte philosophique de Voltaire comme une « fête galante » de Verlaine ou un essai de Valéry. Cela est particulièrement vrai des textes poétiques que l'on s'étonne souvent de voir traités comme une simple prose, dont il ne serait pas opportun d'indiquer les caractéristiques métriques, phoniques et prosodiques (bien des fois, on est ainsi déçu quand, à propos d'un alexandrin, on cherche à faire préciser les accents, les coupes et la césure) ; mais aussi des textes dramatiques, les candidats n'étant pas assez attentifs aux effets de la double énonciation, à la présence sur scène de personnages silencieux ou cachés, aux didascalies implicites, etc.

D'une manière générale, l'analyse des faits de langue et des traits génériques, pour peu qu'elle permette d'en venir au sens, est appréciée. Dans ce domaine, le jury, cette année encore, n'a pas tout lieu d'être satisfait. Il constate encore des lacunes abyssales en grammaire de texte, qui induisent d'inadmissibles flottements terminologiques et empêchent parfois des analyses syntaxiques un peu fines. De même, il regrette qu'un trop grand nombre de candidats prête peu d'attention au sens précis des mots, se montre insensible aux registres de langue et semble tout ignorer de la sémantique historique. Enfin, il déplore que des catégories élémentaires de l'analyse littéraire – l'ironie, le burlesque, le pathétique, le sublime, l'élégiaque, etc. – soient mal dominées et donnent lieu à des confusions fâcheuses, quand elles ne sont pas tout bonnement ignorées.

L'explication de texte, pour être parfaitement achevée, doit se terminer par une vraie conclusion. Celle-ci est souvent sacrifiée : les candidats manquent parfois de temps pour s'y consacrer ; ils éprouvent surtout de la gêne pour formuler une synthèse qui boucle leur projet de lecture et en atteste la cohérence, en dégagant fermement les enjeux du texte, en les rapportant, le cas échéant, à l'économie générale de l'œuvre et en les mettant en perspective dans un contexte historique, idéologique ou esthétique plus vaste, sans tomber dans la platitude ou la banalité.

Le charme de l'explication de texte tient sans doute en partie à ces « gênes exquises » auxquelles elle confronte ceux qui s'y adonnent. Le jury constate cette année encore avec plaisir que quelques candidats ont su se rendre maîtres de cet exercice exigeant qui requiert rigueur et subtilité. Que leur exemple soit un précieux encouragement pour tous les autres, et les remarques contenues dans ce rapport un viatique utile à ceux qui sont déjà engagés dans la préparation de l'épreuve.

### ANNEXE : ÉCHANTILLON DE BILLETS D'ORAL

*Le texte dont la référence est précédée d'un astérisque a été choisi par le candidat.*

Commission 1 : Pierre Glaudes – Christine Montalbetti

\* Molière, *L'École des femmes*, acte III, scène 1, v. 694-715 (« Le mariage, Agnès... il veut lui faire grâce. »).

Balzac, *La Peau de chagrin*, « Le Talisman », du début de l'ouvrage à « ...un costume de joueur. »

\* Ronsard, *Les Amours*, LX, « Comme un chevreuil... » (Garnier, p. 39)

Mauriac, *Génitrix*, chap. I; du début du roman à « ...un froissement de branches. » (Le Livre de Poche, p. 7-8).

Montesquieu, *Les Lettres persanes*, Lettre XLVIII (Usbek à Rhédi), « Et ce gros homme... il est excellent. »

\* Verlaine, *Romances sans paroles*, « Ariettes oubliées », II (« Je devine, à travers un murmure... »).

\* Racine, *Andromaque*, acte IV, scène 5, v. 1309-v. 1340 (« Seigneur, dans cet aveu... à ces généreux coups ? »).

Apollinaire, *Alcools*, « La Tzigane ».

Marivaux, *L'Île des esclaves*, acte I, scène 1, du début de la scène à « cela est juste. ».

\* Chateaubriand, *Les Natchez*, Seconde partie, « Si enfin, Céluta... et de l'infortune. » (Livre de Poche classique, p. 415-416).

Auvray, « En extase je tombe... », « Toute sa face estoit de crachats enlaidie... ou vif et mort ensemble... », in *Anthologie de la poésie baroque*, éd. Jean Rousset.

\* Stendhal, *La Chartreuse de Parme*, Première partie, chap. II, « Le Lac de Côme... hâte-toi de jouir. ».

Rabelais, *Tiers Livre*, chap. IV, de « A ce patron figurez... » à « ... dedans leurs fourneaux » (Seuil/L'Intégrale, p. 387-388).

\* Bernanos, *Dialogues des carmélites*, troisième tableau, scène 1, « Alors, dans mon idée... » à « ... les uns à la place des autres, qui sait ? » (Points/Seuil, p. 57).

La Fontaine, *Fables*, livre IX, 3 « Les Deux Pigeons », du v. 65 (« Amants, heureux amants... ») jusqu'à la fin.

\* Flaubert, *L'Éducation sentimentale*, troisième partie, chap. I, « Ce soir-là, ils dînèrent... le grincement de la chaîne. » (Seuil/L'Intégrale, t. II, éd. p. 127).

Mathurin Régnier, *Satires*, XIII (« Macette »), du début au v. 28 (« ...des pères Récollets »).

\* Chateaubriand, *Atala*, « Epilogue », de « Nous arrivâmes au bord de la cataracte... » à « des élans et des ours. ».

Sigogne, « Seiche piece de bois... », de ces mots à « Au travers d'une corne on voit une chandelle ! », in *Anthologie de la poésie baroque* (« Le Spectacle de la mort »), éd. Jean Rousset.

\* Hugo, *Hermani*, acte I, scène 1, du début, didascalies comprises, à « Que je meure ! » (v. 16).

\* Corneille, *Cinna*, acte V, scène 1, v. 1446-1476 (« Je ne m'en suis vengé... et veux m'assassiner »).

Flaubert, *Madame Bovary*, Deuxième partie, chap. XV, de « Dès la première scène, il enthousiasma... » à « ...des derniers accords. ».

\* Racine, *Phèdre*, acte IV, scène 5, v. 1193-1213 (« Il sort... du soin de le défendre ? »).

Éluard, *Le Temps déborde*, « La puissance de l'espoir ».

Laclos, *Les Liaisons dangereuses*, Lettre IV, du début à « ...vous désobéir ».

\* Ponge, *Le Parti pris des choses*, « L'Huître ».

Pascal, *Pensées*, fr. 418 de « S'il y a un Dieu, il est... » à « ...qu'il est sans hésiter » (Seuil/L'Intégrale, p. 550).

\* Musset, *Lorenzaccio*, acte II, scène 2, « Les nations paisibles et heureuses ont quelquefois brillé... peut t'assommer sans qu'on y trouve à redire ? » (Pléiade, p. 91-93).

Du Bellay, *Les Regrets*, VI, « Là où est maintenant ce mespris de Fortune ? »

\* Valéry, *Degas danse dessin*, du début à « ...craint les plus courts chemins » (in *Œuvres*, t. II, Pléiade, p. 1163-1164).

Commission 2 : Florence Dumora – Jacques Dupont

\* Marivaux, *L'École des mères*, scène XVIII, du début jusqu'à « Et voyez si je puis résister à tout cela ».

Flaubert, *L'Éducation sentimentale*, chapitre 4, « Les rues étaient désertes... et l'avenir infaillible » (G.F., p. 38-39).

Diderot, *Salon de 1763*, « Il y a au Salon plusieurs petits tableaux de Chardin... et que tu attaches sur la toile » (Classiques Garnier, p. 483-484).

\* Proust, *Du côté de chez Swann*, « Il y a bien des années de cela... qui se remettent à sonner dans le silence du soir. », (Pléiade, t. I, p. 37).

\* La Fontaine, *Fables*, livre IX, fable VIII, « Le fou qui vend la sagesse ».  
M. Duras, *Le Ravissement de Lol V. Stein*, du début jusqu'à « C'est ce que je sais » (G.F., p. 11).

\* Marivaux, *Le Dénouement imprévu*, scène VII, Mlle A : – « Je vous ai donné des maîtres de clavecin... que deviendrait-elle ? Je n'en sais rien ».  
Michaux, *L'Espace du dedans*, « Un homme paisible » (*Poésie*/Gallimard, p. 81-82)

\* Perrault, *Peau d'âne*, de « Peau d'Ane donc prend sa farine » à « ... la Bague ne fût bien reçue » (Classiques Garnier, p. 69-70).  
Verlaine, *Jadis et naguère*, « Allégorie ».

Ronsard, *Sonnets posthumes* (Pléiade, t. II, p. 637).

\* Proust, *Du Côté de chez Swann*, « Il y avait eu dans mon enfance... une main confuse, mais tendue » (Pléiade, t. I, p. 52-53).

\* Montaigne, *Les Essais*, III, II, « Du repentir », du début du chapitre jusqu'à « en espreuve ».  
Hugo, *Les Contemplations*, III, XVIII, « Intérieur ».

Des Barreaux, « C'est un songe... » (*Anthologie de la poésie baroque*, éd. J. Rousset, p. 94).

\* Balzac, *Le Lys dans la vallée*, de « Il est trop tard maintenant pour commencer vos études... » à la fin du roman.

\* Laclos, *Liaisons dangereuses*, lettre LXXXI, « Vous jugez bien.... j'arrivai vierge entre les bras de M. de Merteuil » (G.F., p. 173).  
A. Bertrand, *Gaspard de la nuit*, « Le marchand de tulipes » (*Poésie*/Gallimard, p. 95).

Molière, *L'École des femmes*, acte III, scène V, v. 896-925.

\* Nerval, *Aurélia*, Première Partie, chapitre VI, « Un rêve que je fis encore... pour réaliser une beauté complète ».

Cyrano de Bergerac, *L'Autre monde ou les États et empires de la lune*, « À l'ouverture de la boîte... je sortis en ville pour me promener » (G.F., p. 104-105, avec note explicative).

\* Michaux, *L'Espace du dedans*, « Au pays de la magie », « Une journée en soi existe... C'est là le tribut à l'existence animale » (*Poésie*/Gallimard, p. 271-272).

Molière, *Amphitryon*, acte II, scène 1, v. 753-788.

\* Claudel, *Connaissance de l'est*, « Le Point » (*Poésie*/Gallimard, p. 152).

La Rochefoucauld, *Maximes supprimées* n°1, « L'amour propre est l'amour de soi-même... tous les goûts qu'il a rassasiés ».

\* Ponge, *Pièces*, « L'appareil du téléphone. (Autre) » (*Poésie*/Gallimard, p. 57).

\* Bossuet, « Sermon sur la mort », « Cette recrue continuelle du genre humain... Nous tomberons tout à coup, manque de soutien » (Hachette, p. 293-294).

Michaux, *L'Espace du dedans*, « Contre ! » (*Poésie*/Gallimard, p. 147).

Racine, *Phèdre*, acte II, scène V, v. 683-704.

\* Huysmans, *Là-Bas*, « Et il frissonna... çà et là, d'échardes. » (G.F., p. 33).

Commission 3 : Pierre Frantz – Nathalie Piégay-Gros

Du Bellay, *Les Regrets*, sonnet 87.

\* Proust, *A l'ombre des jeunes filles en fleurs*, « Combien de fois à Paris... leur canevas de ses couleurs » (Folio, p. 275).

*Les Lettres Portugaises*, « Hélas ... » jusqu'à la fin (G.F., p. 73).

\* Victor Hugo, *Les Contemplations*, « O gouffre... ».

Racine, *Bajazet*, acte V, scène 5, « Moi-même avec ardeur... Cours, Zatime, sois prompte à servir ma colère ».

\* Michaux, *L'espace du dedans*, « Repos dans le malheur ».

Racine, *Bérénice*, acte I, scène 4, « Je me suis tu cinq ans ... où mon cœur vous avait adorée ».

\* Balzac, *La Peau de chagrin*, « En touchant une mosaïque... les yeux d'un paladin » (G.F., p. 74).

\* Rousseau, *Les Confessions*, livre III, « Un soir du mois de février qu'il faisait bien froid... parlement » (Seuil/L'Intégrale, p. 167).

Breton, « Le verbe être », *Clair de terre*, du début jusqu'à « qui m'enchant » (*Poésie*/Gallimard, p. 120).

\* Montesquieu, *Les Lettres persanes*, dernière lettre.

Claude Simon, *Les Géorgiques*, « Et cette morte... des restes » (Minuit, p. 380-381).

Mme de Lafayette, *La Princesse de Clèves*, « On ne peut exprimer... sans se faire voir » (G.F., p. 155).

\* Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, « La rêverie au Lido » : du début jusqu'à « enseveli » (Pléiade, t. II, p. 1031).

\* Abbé Prévost, *Manon Lescaut*, jusqu'à « offrir » (Garnier, p. 61-62).

Michel Leiris, *Frêle bruit* (Gallimard/Tel, p. 225).

Cardinal de Retz, *Mémoires*, « La vérité... capitaine » (Pléiade, p. 87).

\* Verlaine, *Fêtes galantes*, « A la promenade »

\* Montesquieu, *Les Lettres persanes*, lettres 153-154-155.  
Breton, *Nadja* (Folio, p. 19-20).

*Les Lettres portugaises*, « Que j'aurais de plaisir... mes divers mouvements »  
(G.F., p. 94-95).

\* Zola, *La Curée*, « Mais un des charmes... haleine âcre et forte » (Folio, p. 78).

\* Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, « Abbé »  
Apollinaire, *Alcools*, « Mai ».

Molière, *Dom Juan*, acte III, scène 1, « Qu'est-ce donc que vous croyez ?... qui a le nez cassé ».

\* Saint-John Perse, *Amers*, « Poésie pour accompagner la marche d'une récitation en l'honneur de la mer ».

\* Marivaux, *La Double Inconstance*, du début jusqu'à « un enfant le verrait et vous ne le voyez pas ».  
Beckett, *Compagnie*, incipit.

Mme de Sévigné, lettre du 3 mars 1671 à Mme de Grignan, « Je vous assure, ma chère... je n'en ferai pas une coutume ».

\* Nerval, *Sylvie*, VIII, « Je suis entré au bal de Loisy... des halliers d'épines fleuries ».